



UN CENTRE-BOURG PLUS VIVANT PLUS ACTIF : LE SITE DE L'ANCIEN GARAGE PEUGEOT

BIENTÔT AMÉNAGÉ

CHANGEMENTS DE NOMS

Micro-bonum, la micro-crèche de la rue Parmentier est gérée par une entreprise privée qui s'appelait Crèche Attitude. Son nom a changé à la fin de l'hiver 2020 et porte désormais une nouvelle marque commerciale : LIVELI.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a connu également un changement d'identité. L'équipement dédié aux bébés, à leurs parents, aux nourrices et géré avec compétence et cœur par Karine Brouard est devenu le Relais Petite Enfance (RPE).

LES CIMETIÈRES SE METTENT AU VERT

L'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières oblige la mairie à adapter sa politique d'entretien. Un bouleversement dicté par un double impératif de santé publique et de protection de l'environnement. Il va falloir s'habituer à la présence d'herbes folles en rive des allées et dans les encoignures des sépultures. Il appartient aux familles de procéder à l'entretien des abords des concessions. Ce changement s'applique également pour les trottoirs où l'arrachage des mauvaises herbes incombe à chaque riverain au droit de sa propriété, qu'il s'agisse de la façade ou des espaces latéraux pour les maisons situées en angle.

A vos binettes citoyens !

AUTO-COLLANT CADEAU

Notre commune est labellisée "Villes et Villages où il fait bon vivre", label obtenu en croisant plus de 170 critères de qualité de vie (voir numéro précédent).

Pour valoriser cet atout et repérer les chapellois lorsque l'on se déplace loin de chez nous un autocollant à placer sur la lunette arrière de votre voiture est encarté dans ce bulletin. Si vous possédez plusieurs voitures, vous pouvez récupérer d'autres autocollants en mairie. Merci de votre participation à cette campagne de promotion de notre village !

L'emprise de la concession d'aménagement comprend l'intégralité de l'ancien garage et deux parcelles qui débouchent rue de la Gare, à proximité du centre socioculturel. Les immeubles situés le long des rues de l'Église et des Acacias comprendront des appartements privés, des bureaux et commerces. Les autres bâtiments seront réservés au logement locatif social et spécialement destinés aux résidents seniors (logements adaptés). L'espace central sera végétalisé avec son cœur d'îlot arboré.

L'immeuble face à la boulangerie comprendra des bureaux, boutiques et locaux professionnels en rez-de-chaussée. Les premier et deuxième étages accueilleront 12 appartements de 50 à 70 m². Le prix de vente de ces appartements entièrement domotisés, avec ascenseur, sera établi en fonction du coût de revient. Les appartements seront cédés aux personnes inscrites en mairie en fonction de la chronologie d'inscription.

Au début de l'année 2020, le conseil municipal s'est porté acquéreur de l'ancien garage Peugeot qui occupait une superficie de près de 5 000 m² entre les rues de l'Église et des Acacias. Les anciens bâtiments ont été démolis et le terrain (partiellement) dépollué.

L'opération d'aménagement de ce grand espace idéalement situé au cœur du bourg a été confiée à la société d'économie mixte Territoria par voie de concession d'aménagement d'une durée de 8 ans et d'un montant prévisionnel de 4 200 000 €.

L'aménagement va débuter par la construction d'un immeuble situé face à la boulangerie qui sera implanté à 8 mètres en retrait de la chaussée pour améliorer la sécurité des piétons et permettre le stationnement minute (voir visuel de la couverture).

